



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

catastrophes naturelles

Question écrite n° 101158

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les dégâts causés par le violent orage qui s'est abattu sur la ville de Blain (Loire-Atlantique) dans la soirée du vendredi 21 juillet 2006. Cet orage a causé des dégâts sur près de 500 habitations et des véhicules... les dommages sont considérables. À cette occasion, les forces de gendarmerie et surtout les pompiers de Blain et de la région ont fait preuve d'un dévouement, d'une disponibilité exemplaires et de beaucoup de compétence. La commune de Blain doit centraliser les demandes individuelles d'indemnisation. Il lui demande si le ministère peut rapidement, au regard des dégâts et de leurs conséquences, déclarer l'état de catastrophe naturelle afin de permettre d'enclencher les procédures d'indemnisation.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101158

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 2006, page 7957